

Annexe 3.1 – Indicateurs de performance des structures du PPF

Les indicateurs de performance des structures du PPF viennent compléter leur cahier des charges. Ainsi, au-delà de la conformité et du respect des cahiers des charges, ceux-ci permettront d'évaluer, d'analyser et de manager les structures.

Indicateurs PSQS

Les indicateurs du tableau ci-dessous seront à terme déployés et automatisés au sein du Portail de suivi du quotidien du sportif (PSQS). Ils seront consultables directement sur les fiches structures et serviront de base à l'évaluation et l'accompagnement de ces structures.

Indicateurs PPF	Accession territoriale	Accession nationale	Excellence relève	Excellence senior
Nombre de sportifs intégrant une structure de niveau supérieur	х	×	×	
Répartition des SHN		х	×	х
Nombre de sportifs du cercle HP				х
% SMR	х	x	×	х
% de réussite diplôme/concours		х	×	
% de passage en classe supérieure		x	Х	

Indicateurs fédéraux

En complément, les fédérations doivent définir des indicateurs et des objectifs relatifs à chaque niveau ou type de structures.

En cohérence avec le cahier des charges, ces indicateurs serviront de base à l'évaluation fédérale des structures du PPF, élément indispensable au dialogue portant sur leur accompagnement et leur management.

Ils permettront également d'orienter les évaluations sur l'agence sur l'accession nationale et le programme d'excellence. L'accession territoriale sera évaluée et accompagnée uniquement par les fédérations.

Les fédérations reporteront une synthèse de ces évaluations dans le PSQS.

Vous trouverez en annexe 3.2 le cadre de base de ces évaluations. Ces indicateurs doivent être développés selon les 3 axes suivants : sportif, fonctionnement, financier. Les indicateurs mentionnés peuvent être adaptés et complétés suivant les besoins et objectifs fixés, et cela particulièrement pour l'évaluation sportive.